

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2026

Délibération n° D-2026-319

Biodiversité - Nouvelle Charte Jardin au Naturel

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 23/06/2026

Publication :
le 03/07/2026

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Jean-Claude SIRON, Madame Annie-Laurence FOUREL, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Hocine TELALI, Madame Catherine ROUSSILLON, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Gilles NORMAND, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Katia PONCELET, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Anne-Sophie GODART-CUAZ, Madame Marie-Pascaline CHOLLET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Jyan MOHAMMED, Madame Chloé BANLIER, Monsieur Maximilien SAINT-CAST, Madame Patricia ROCHER, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Julie SIAUDEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, Monsieur Laurent LACOURARIE, Madame Céline BONNET-DERISBOURG.

Secrétaire de séance : Madame ZANATTA Lydia

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste PEYRAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann JEZEQUEL

Excusés :

Madame Ségolène BARDET.

**Direction du Développement Durable
et de la Planification Ecologique**

Biodiversité - Nouvelle Charte Jardin au Naturel

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Le programme d'animations « Jardin au Naturel » proposé à tous, depuis 2017, constate une participation intéressée et grandissante du public aux ateliers proposés.

La charte Jardin au Naturel, mise en œuvre à la Ville de Niort en 2016, a pour objectifs d'impliquer et fédérer les habitants dans la mise en œuvre de pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement (biodiversité, eau) et de la santé, au travers de documents d'information et d'animations. A ce jour, 484 Niortais ont signé cette charte.

La Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais (Direction PREVALEC, Direction Développement Durable et Planification de la Transition écologique et Société des Eaux du Niortais) poursuivent ensemble le pilotage de la démarche.

Afin de renouveler l'intérêt des citoyens pour la charte Jardin au naturel et d'intéresser de nouveaux jardiniers, intégrer de nouveaux engagements, plus précis et plus adaptés aux problématiques actuelles, il est proposé une nouvelle version de la charte Jardin au Naturel.

Cette nouvelle charte serait co-signée :

- par l'Adjoint au maire chargé de la Transition écologique,
- par les vice-présidents de la Communauté d'Agglomération du Niortais en charge :
 - de la Prévention, valorisation des déchets et économie circulaire,
 - de la Politique de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales,
 - du Développement durable et biodiversité.

Considérant la loi LABBE, promulguée le 6 février 2014, visant à interdire la détention et l'usage de certains produits pesticides par les particuliers depuis le 1er janvier 2019 ;

Considérant le réengagement de la Ville de Niort dans la labellisation Territoire Engagé pour la Nature (TEN) sur la période courant de 2025 à 2028, adopté en Conseil municipal du 22 septembre 2025 ;

Considérant le programme Re-Resources, conduit par la Société des Eaux du Niortais, dont la Ville est signataire, et qui vise à impliquer les acteurs du territoire dans la préservation de la ressource en eau ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la nouvelle Charte Jardin au Naturel et autoriser sa signature.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Signé

Lydia ZANATTA

Le Président de séance

Signé

Jérôme BALOGÉ



Pour préserver l'eau* nécessaire à la vie, protéger la biodiversité, ma santé et celle de mes proches, je m'engage à suivre au moins quatre engagements, en plus des deux premiers :



- Jardiner sans pesticides et sans engrais de synthèse (*obligatoire pour les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019 - loi Labbé*)
- Ne pas laisser d'eau stagnante pour limiter la prolifération des moustiques tigres
- Observer mon jardin pour agir au plus juste
- Choisir les plantes locales adaptées à mon jardin
- Planter des arbres et des haies persistantes et diversifiées pour favoriser la biodiversité, attirer les pollinisateurs sauvages et rendre mon jardin plus frais l'été



- Economiser l'eau : récupérer l'eau de pluie, arroser aux heures fraîches, préférer des plantes moins gourmandes en eau
- Valoriser et composter les matières organiques
- Couvrir le sol pour le préserver (avec mes tontes, mon compost, des feuilles mortes, de la paille...)
- Nourrir le sol par des amendements naturels (compost, engrais verts, fumier, purins...)
- Favoriser les associations de plantes qui se protègent entre elles
- Protéger les cultures en attirant et accueillant les auxiliaires du jardin (oiseaux, batraciens, petits mammifères...)

- Aménager des espaces propices à la biodiversité : tas de branches, tas de pierres, espace en libre évolution...
- Favoriser les passages et les connexions entre mon jardin et les jardins voisins pour favoriser la circulation de la faune
- Réduire, revaloriser, réutiliser les objets destinés à être jetés
- Partager mon expérience avec d'autres habitants et faire connaître la charte



* : sur les aires d'alimentation des captages d'eau potable du Vivier, des Gachets et de la Vallée de la Courance, exploités par Niort Agglo.

Nom

Prénom

Fait à Le

Adresse postale :

.....

Adresse mail :

- Je suis intéressé(e) pour recevoir les informations sur les ateliers, animations, formations, trocs qui seront organisés sur le territoire.

Le(s) jardinier(s) éco-responsable(s)

Signature

Thibault Hébrard (Adjoint au maire délégué à la transition écologique)

Signature

Elmano Martins (Vice-président de Niort Agglo délégué à la politique de l'eau)

Signature

Dominique Six (Vice-président de Niort Agglo délégué à la prévention, valorisation des déchets et économie circulaire)

Signature

Séverine Vachon (Vice-présidente de Niort Agglo déléguée au Développement durable et biodiversité)

Signature



Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la Mairie de Niort et à la Communauté d'Agglomération du Niortais pour la ou les finalité(s) suivante(s): Evaluation et suivi du dispositif de l'opération « Jardin au Nature! » les destinataires des données sont : Agents de la Ville de Niort, agents de Niort Agglo et de la Société des Eaux du Niortais. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à : Mairie de Niort - Direction Développement Durable et Transition écologique - Place Martin Bastard CS 58755 - 79027 Niort cedex - Tél. 05 49 78 74 77 - mission.biodiversite@mairie-niort.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.